V75Bis.

MAIRIE DE PARIS

Conseil de Paris

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

Vœu de l'Exécutif relatif au soutien de la ville de Paris à l'Appel des Coquelicots dans sa campagne de sensibilisation à l'arrêt de l'utilisation des pesticides sur son territoire

Considérant que la Ville de Paris est engagée depuis de nombreuse années en faveur du « zéro phyto » ;

Considérant qu'en 2001, devançant la réglementation française, la Ville de Paris a évolué vers une gestion écologique de ses espaces verts, en modifiant ses pratiques horticoles : gestion différenciée, paillage, adaptation des plantes au sol et au climat... ;

Considérant que dès 2007, la Ville de Paris a proscrit l'utilisation des herbicides chimiques de synthèse dans les espaces verts municipaux ;

Considérant que dès 2015, la Ville de Paris a également proscrit l'utilisation des herbicides chimiques de synthèse dans les cimetières parisiens ;

Considérant que le centre de production horticole de Ville de Paris est lui aussi engagé dans cette démarche, la Ville allant bien au-delà de ses obligations règlementaires ;

Considérant l'adoption du « Plan biodiversité de Paris 2018-2024 » et notamment son action 22 « Généraliser la démarché « zéro phyto » et encourager la gestion écologique des espaces verts sur l'ensemble du territoire parisien » ;

Considérant l'initiative « Zéro pesticide », lancée par la Ville de Paris suite à l'interdiction, effective au niveau national depuis le 1er janvier 2019, de la vente aux particuliers des produits phytosanitaires, afin d'accompagner les Parisiennes et les Parisiens en leur faisant découvrir l'expertise développée pour jardiner autrement, qu'il s'agisse de fleurir sa fenêtre, son balcon, sa terrasse, son jardin ou son permis de végétaliser ;

Considérant que la ville de Paris sensibilise au « zéro phyto » les propriétaires privés gestionnaires d'espaces verts sur le territoire parisien ;

Considérant la distribution de 5 750 sachets de coquelicots sauvages labélisés « agriculture biologique », qui a débuté lors de l'évènement « les berges fêtent le printemps », dimanche 24 mars 2019 au Parc des Rives de Seine et qui se poursuit dans les arrondissements dans le cadre de la distribution annuelle de 40 000 sachets de graines aux Parisiennes et Parisiens organisée par la ville de Paris depuis 2016 ;

Considérant le vœu de soutien à l'appel des coquelicots déposé par Jacques Boutault et les élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris (GEP) ;

Considérant les échanges déjà engagés depuis plusieurs mois entre la Ville de Paris et l'association « Nous voulons des coquelicots » pour développer des prairies de coquelicots dans Paris, en vue de la sensibilisation pour l'arrêt de l'utilisation des pesticides de synthèse ;

Considérant le courrier déjà adressé par Pénélope KOMITES à l'ensemble des Maires d'arrondissement, leur proposant de s'associer, à cette opération, s'ils le souhaitent, avec une parcelle à semer de coquelicots dans leur arrondissement, et les retours d'ores et déjà favorables de plusieurs arrondissements à la suite de cette proposition ;

Considérant l'évènement d'ensemencement participatif d'une parcelle à proximité du Trocadéro qui permettra dans les semaines qui viennent aux Parisiennes et aux Parisiens de semer des coquelicots en faveur de la biodiversité, s'inscrivant ainsi pleinement dans l'action 14 du plan Biodiversité de Paris 2018-2024 « favoriser la participation des Parisiens et des Parisiennes à la reconquête et la préservation de la biodiversité » ;

Considérant les prochaines campagnes d'ensemencement participatif qui se dérouleront dans plusieurs arrondissements ;

L'Exécutif émet le vœu que dans le cadre de l'opération déjà lancée « des Prairies de Coquelicots à Paris», la Ville de Paris, poursuive son soutien à l'Appel des Coquelicots dans sa campagne de sensibilisation à l'arrêt de l'utilisation des pesticides sur son territoire.